

Constructeur	Marque du fabricant	Type	Motocyclette	Fabriquée à	
Bicyclette	Z U N D A P P	Falconette .. 4 2 5	1958	1958	
avec moteur auxiliaire				4 8 4	
Caractéristique "Falconette" latéral, s/réservoir essence. - "425" à dr.lat.sous celle s/plaq.constr.					
Boîte 3 c.v. commandée par poignée tournante *)	Caténaire, mél. eau, huile	Nombre de cylindres	1		
Constructeur du châssis ZUENDAPP - Werk G.m.b.H., Nürnberg - Werk München (D)					
N° du châssis frappé à droite, sous celle s/cadre pressé & s/plaque constructeur même endroit					
N° du moteur frappé à l'avant, sous le cylindre s/carter vilebrequin & s/plaque du constructeur					
Type du moteur 50 c."261" avec pédales *)					
Position du moteur central bas	Frein-pédale	---			
Cylindrée 49,8 cm³	Frein de remorque	---		Dimensions ext. en mm	
Tension 2	Transmission mécanique *)	Travers/Debest.	—	Longueur 1'870	
Réfrigération air	Nombre vts. avant 3	Crochet de rem.	—	Largueur 580	
Entraînement s/roue 4	Vitesse en km	Vélo avant	—	Hauteur 960	
Nombr.e d'axes 2	Vitesse en piste din.40 km/h **)	Vélo arrière	—	Empattement 1'200	
Nombr.e de sacs 2	Disqueuse différentiel	Diam. de bras.	—	Porte à feu ar.	—
Frein à pied mécanique, à tambour central, à rétropédalage, (tringle), sur roue arrière					
Frein à main mécanique, à tambour central, (câble), sur roue avant					
Poids avant 27	total	Pneumatiques	avant	Dimensions int. en mm	
A vide	35	Dimension	23-2.50	23-2.50 Mototyp	
Charge utile 20	55	Charge maxi	175	Longueur	
Total 47	90	Long. Ut. réel.	—	Largeur	
Nombre de fabr. —	235	Pression spéc.	—	Hauteur	
Frais rev. garantie, frais typer	—	—	—	Nombre places	
Nombre de places	—	—	—	—	
Direction: 17/17	guidon normal	Marque du moteur	ZUENDAPP		
Alt. sens 19		Coupe	41,8	C.V. Impôt 0,254/2,5(DIN)	
Forme de la carrosserie bicyclette avec moteur auxiliaire					
Nombre de places: total 17	(avant = milieu 1 cm. =)	Places debout	—		
Siège arrière —	SMC-car	—			

Phares: marron	1/ Implex	Indicateurs de direction	---
Feux de croisement	1/ Bilux		
Feux de position	--	Eclairage-glace	--
Phare breveté	--	Avertisseur	1/ vibreur électrique + 1 timbre
Feux arrière	1/ combiné	Rétroviseur	--
Réflecteurs	1/ comb. (rouge) + ds. pédales (JAUNES)	Indicateur de vitesse	SWF km/h (nouveau)
Feu stop	--	Fignettes et radiateur	aucune
Eclairage N° de circulation	1/ combiné		
Phare marche arrière	---		
Équipement électriques	6 Volts		
Mesure du bruit 77 dB ECE/ENR dB à 40 km/h ***)			

Observations et exceptions

- *) Ce bordereau-type n'est pas valable pour les véhicules avec moteur du type "262" (avec commande au pied, sans pédalier). Les véhicules de ce type doivent être immatriculés comme motocyclettes.
- **) Rapport de démultiplication: Boîte c.v. / roue arrière = 13 x 41 dents.
Mais étranglé par dispositif spécial, afin que la vitesse maximale ne dépasse pas 40 km/h. (verrouillage mécanique de la tringle du carburateur lors de l'enclanchement de la 3ème vitesse. Encastré dans le cadre.
Accès plombé par l'importateur.)
- ***) Bruit de l'échappement et du moteur: Pour les véhicules qui seront mis en circulation après le 1er 7.1958, le bruit devra être réduit de telle façon qu'il ne puisse pas dépasser la limite de 75 dB (Lettre-circ. du DFJP du 24.12.1957).

Lieu et date de l'importation-type Zurich, le 5.3.1958

La Commission d'exportation-type